



Kazabazua, le 10 février 2015

AVIS PUBLIC

PUBLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-04

Avis vous est donné par le soussigné directeur général / secrétaire-trésorier de la Municipalité de Kazabazua, qu'à la séance ordinaire du 3 février 2015, le conseil a adoptée, par sa résolution numéro **2015-02-46**, le règlement numéro **2015-04** intitulé **Les limites de vitesse**

Toute personne désireuse de prendre connaissance dudit règlement peut le faire à la municipalité de Kazabazua au 30 chemin Begley durant les heures d'ouverture soit du lundi au vendredi entre 8H00 à midi et de 13H00 à 16H00.

Certificat de publication

Règlement № 2015-04

Je soussignés, Pierre Vaillancourt, directeur général, de la municipalité de Kazabazua certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant le règlement 2015-04 en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 10 février 2015, entre 8h00 et 16h00 heures.

Directeur général / secrétaire-trésorier

2015-02-10
Date